

154



WTO OMC

WORLD TRADE ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO

2

Contribution des politiques commerciales relatives aux services

Points principaux

- Le haut degré de supervision réglementaire appliqué à la fourniture de services, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières, attire l'attention sur l'importance que les politiques choisies par les gouvernements revêtent pour le commerce des services. Les services facilitent l'intégration dans les marchés en fournissant l'infrastructure de base nécessaire aux échanges. Malgré des efforts de réforme continus, les obstacles au commerce des services restent globalement élevés, ce qui accroît les coûts du commerce, avec des conséquences dommageables pour l'ensemble de l'économie.
- Des restrictions plus sévères au commerce des services sont associées à des parts plus faibles de valeur ajoutée des services à l'intérieur des chaînes de valeur mondiales (CVM). Elles peuvent aussi avoir un effet néfaste sur la productivité des produits manufacturés exportés, entravant les efforts faits pour progresser dans la chaîne de valeur.
- Comme les services fournis au moyen d'une présence commerciale restent le moteur le plus puissant de l'internalisation du secteur des services, des engagements contraignants et des mesures destinées à faciliter l'entrée et l'activité des fournisseurs de services établis à l'étranger peuvent avoir des effets de signal importants.
- L'atténuation des obstacles au commerce et à l'investissement dans le secteur des services peut renforcer la résilience et favoriser l'adaptation au changement climatique, tout en réduisant le coût des mesures de protection de l'environnement. Elle offre aussi la promesse d'avancées importantes en matière d'inclusion, car le commerce des services a des effets favorables pour les femmes, les jeunes et les entrepreneurs ainsi que pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME).
- Aux coûts élevés qu'entraînent les obstacles au commerce des services s'ajoutent ceux de l'incertitude qui découle de l'absence ou de la rareté relative des engagements contraignants. Les engagements internationaux actuels concernant les services, notamment à l'OMC, n'offrent que peu de prévisibilité et de transparence et n'apportent qu'une protection partielle contre les revirements de politique.
- Il y a des possibilités considérables de combler l'écart grandissant entre les engagements contractés au titre de la dernière génération des accords commerciaux préférentiels et ceux inscrits dans l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

1. Les multiples incidences des politiques relatives au commerce des services¹

Le rôle complexe et croissant des services dans les économies et le commerce international a accru l'importance des politiques nationales et internationales qui régissent le commerce des services. Les recherches récentes effectuées à partir de données améliorées sur le commerce des services et sur les politiques relatives aux services permettent de mieux comprendre

l'incidence de ces politiques sur les résultats au niveau des secteurs et de l'ensemble de l'économie (Roy, 2019 ; OMC, 2020a). La manière dont les gouvernements conçoivent et mettent en œuvre leurs politiques relatives au commerce des services joue un rôle fondamental dans leurs trajectoires de développement et leurs perspectives d'approfondissement de l'intégration.

(a) Effets sur les résultats économiques, commerciaux et en matière d'investissement

Incidence de l'ouverture du commerce des services sur la productivité dans l'ensemble de l'économie et sur les résultats des principaux secteurs de services

Les obstacles au commerce et à l'investissement dans le secteur des services protègent les fournisseurs nationaux de la concurrence, ce qui se traduit par des prix plus élevés et des incitations moindres à investir, innover ou améliorer la qualité des services. Les secteurs où les coûts du commerce sont plus faibles – et généralement associés à des restrictions moindres visant les services – tendent à être plus productifs et à jouir d'une plus forte augmentation de la productivité que ceux où les coûts du commerce sont plus élevés.²

Dans les économies développées, on a observé que les politiques relatives aux services, notamment celles qui limitent le commerce selon le mode 3, expliquaient les différences en matière de productivité totale des facteurs, différences qui reflétaient elles-mêmes largement les disparités en matière d'augmentation de la productivité.³

Les restrictions au commerce des services ont un effet négatif sur les résultats d'un certain nombre de secteurs de services importants tels qu'ils sont mesurés par des indicateurs comparables dans un large éventail de pays. Par exemple, les pays qui imposent plus de restrictions concernant les opérations des banques commerciales ont des marchés du crédit moins développés.⁴

Incidence des politiques qui facilitent le commerce des services sur la connectivité physique et le commerce des marchandises

Les services ont une incidence sur la connectivité physique et l'intégration commerciale, car ils fournissent l'infrastructure de base sur laquelle s'appuie le commerce des marchandises. Sans services efficaces, les marchandises ne peuvent pas être échangées avec succès, ce qui pénalise concrètement les pays, quelle que soit la source de leurs avantages comparatifs.

Pour acheminer les biens finals du lieu de production jusqu'aux consommateurs au-delà des frontières, il faut un large éventail de services, parmi lesquels le transport (maritime, aérien, routier), la logistique (transitaires, courtiers en douane, entreposage, magasinage, métrologie), la livraison exprès et la publicité et la distribution (commerce de gros et de détail).

Une étude réalisée par le Centre du commerce international (ITC, 2022) à partir d'enquêtes auprès des entreprises confirme que l'accès à des services logistiques et de transport de qualité est corrélé positivement avec la compétitivité et l'amélioration des résultats selon un ensemble d'indicateurs. Les entreprises qui utilisent des services logistiques de qualité ont de meilleurs résultats en ce qui concerne la gestion des stocks et la livraison dans les délais, deux éléments essentiels à la réussite en matière d'exportation.

Au Chili, les mesures prises depuis la fin du siècle dernier pour accroître la concurrence dans les services de transport ont renforcé la participation aux CVM et facilité les exportations de marchandises dans des secteurs essentiels. L'expérience montre aussi de quelle manière la réduction des obstacles au commerce des marchandises et l'augmentation des exportations de marchandises créent une demande de libéralisation des services afin de maximiser les gains procurés par la libéralisation du commerce des marchandises (voir l'encadré 7).

Les réglementations favorables à la concurrence peuvent exercer une forte influence sur l'efficacité des marchés de services. Les politiques relatives au commerce des services ont une incidence sur la connectivité physique, car une restrictivité plus grande des échanges de services dans les secteurs de la logistique et du transport routier et maritime accroît les coûts du commerce.⁵ Étudiant plus particulièrement le transport des marchandises conteneurisées par des navires de ligne, Bertho *et al.* (2016)


constatent que les restrictions imposées par les pouvoirs publics dans le secteur du transport maritime, notamment celles qui limitent l'investissement étranger direct (IED), gonflent de façon importante les coûts de transport, avec des effets défavorables sur les échanges de marchandises.⁶

Des effets similaires ont été observés pour le transport routier. Au Rwanda, les réformes destinées à faciliter l'entrée sur le marché du transport routier ont fait baisser de plus d'un tiers les prix nominaux et ont été associées à une expansion du parc de camions national.⁷

Cette situation contraste avec celle d'autres pays de la région des Grands Lacs africains, où la concurrence a diminué en raison de réglementations restrictives concernant l'entrée sur le marché, de contingents et d'autres mesures, ce qui a engendré une hausse du coût des services de transport routier et a eu des effets négatifs sur les exportations de produits agricoles.

Les entreprises qui utilisent...

des services logistiques
de haute qualité

78% 

ont de bonnes
pratiques en
matière de
gestion des stocks

des services logistiques
de faible à moyenne qualité

 **36%**

79% 

livrent
dans les délais

 **67%**

Source : ITC (2022).



Les services fournissent l'infrastructure de base sur laquelle s'appuie le commerce des marchandises.

Encadré 7. Incidence de la libéralisation des politiques de transport au Chili

L'expérience du Chili souligne non seulement la forte incidence que la libéralisation des services de transport peut avoir sur les chaînes d'approvisionnement et les exportations de marchandises, mais aussi la manière dont la diminution des obstacles au commerce des marchandises crée une demande de libéralisation des services.

L'efficacité des transports est l'une des principales conditions à remplir pour rivaliser dans l'économie mondiale. La géographie difficile du Chili souligne encore davantage le rôle essentiel des services de transport – nationaux et internationaux – dans les résultats des CVM mondiales et les exportations de produits.

Entre la fin des années 1980 et le milieu des années 1990, le Chili a pris des mesures importantes pour libéraliser son secteur des transports :

- les autorités ont mis fin au monopole d'État sur les services portuaires et accordé des concessions à

des sociétés privées pour la gestion des terminaux portuaires ;

- le gouvernement a négocié un nombre croissant d'accords « ciel ouvert » afin d'élargir l'accès des fournisseurs de services étrangers au secteur ;
- il a attiré des investissements étrangers directs en concluant des partenariats public-privé pour l'extension et l'entretien du réseau routier ;
- les autorités ont ouvert le secteur à la participation étrangère.

Dans l'ensemble, les restrictions aux services de transport sont relativement faibles au Chili selon l'indice de restrictivité des échanges de services (IRES) de la Banque mondiale et de l'OMC.

Les statistiques du commerce en valeur ajoutée ont montré que des secteurs tels que le bois et les produits du bois ainsi que les produits chimiques étaient de gros utilisateurs des services de transport et qu'ils absorbaient une valeur ajoutée élevée de



La compétitivité des marchés de transport a été un facteur important du développement réussi de l'agro-industrie chilienne au travers des CVM.

ce secteur au Chili. La valeur ajoutée des services de transport est également intégrée dans les marchandises exportées. Les principaux secteurs du pays qui intègrent la valeur ajoutée des services de transport dans leurs exportations sont l'agro-industrie et l'imprimerie.

Les mesures de libéralisation ont eu un impact important sur l'agro-industrie chilienne, le pays étant devenu l'un des plus gros exportateurs mondiaux de cerises, bien qu'il soit éloigné des marchés mondiaux et que ce produit soit périssable.

Le secteur exporte 80% de sa production et offre un exemple clair d'expansion compétitive de l'agro-industrie. Cette évolution a été rendue possible en grande partie par l'accroissement des débouchés à l'étranger dû à des politiques axées sur l'exportation – dont plusieurs sont liées à un vaste réseau de liens commerciaux préférentiels avec des partenaires essentiels.

Source : Voir Bamber et Fernandez-Stark (2015) pour un compte rendu détaillé sur l'industrie de la cerise au Chili, et Shepherd et van der Marel (2016) pour des détails sur la libéralisation des services de transport.

Des volumes importants d'importations et d'exportations de marchandises, combinés à un secteur des transports libéralisé, ont stimulé la concurrence entre les fournisseurs de logistique, ce qui a favorisé la baisse des coûts.

La modernisation des ports chiliens consécutive à leur privatisation a beaucoup aidé les exportateurs à profiter des droits de douane réduits à l'étranger pour exporter de grandes quantités de produits.

La diminution des obstacles dans le secteur des transports a été corrélée avec de meilleurs résultats concernant les chaînes de valeur, comme l'a montré la forte augmentation de la valeur ajoutée nationale, même compte tenu des autres facteurs. La compétitivité des marchés de transport a beaucoup contribué au développement réussi de l'agro-industrie chilienne au travers des CVM.

Les politiques relatives aux services sont des déterminants essentiels de l'investissement étranger direct

Les gouvernements cherchent de plus en plus à attirer des IED pour créer des emplois locaux de qualité, promouvoir les liens avec les fournisseurs nationaux et améliorer l'accès aux marchés étrangers. Cette motivation est liée à l'amélioration de la productivité que l'IED peut entraîner en exposant les entreprises et les travailleurs locaux à des technologies et à des savoir-faire nouveaux ainsi qu'à une concurrence accrue.

L'IED, y compris dans le secteur des services, peut aussi aider les entreprises nationales à participer aux CVM en devenant des fournisseurs de filiales étrangères ou en s'approvisionnant auprès d'elles (Hoekman et Sanfilippo, 2022). Au niveau mondial, c'est le secteur des services qui attire le plus d'IED⁹, mais ce secteur est aussi celui dans lequel les investissements étrangers sont soumis aux plus grandes restrictions par rapport au secteur manufacturier ou au secteur primaire.⁹

Diverses études ont constaté que les restrictions au commerce des services étaient associées à des entrées réduites d'investissements étrangers ainsi qu'à une production plus faible des filiales étrangères. Les pays affichant des niveaux inférieurs de restrictivité de l'IED ont beaucoup plus de chances d'attirer des investissements étrangers dans les services que les pays qui ont des politiques plus restrictives pour le commerce.¹⁰

Mistura et Roulet (2019) ont analysé 60 pays développés et pays en développement entre 1997 et 2016 et quantifié les incidences que la libéralisation de l'IED pourrait avoir sur les stocks d'IED bilatéraux, compte tenu de facteurs tels que la taille du marché et le potentiel de croissance, la dotation en facteurs et les niveaux de fiscalité des entreprises. Ils ont constaté que les obstacles à l'IED avaient plus d'effets dissuasifs dans le secteur des services.

Parmi les principales restrictions à l'investissement étranger figurent les limitations à la participation étrangère au capital et les mécanismes de sélection discriminatoires

ou indûment contraignants – limitations qui s'appliquent souvent au secteur des services.

L'IED n'est pas seulement visé par des mesures expressément discriminatoires, il dépend aussi de la prévisibilité et de la transparence de l'environnement politique et réglementaire. À partir d'un ensemble de données portant sur plus de 14 000 sociétés mères ayant investi dans plus de 28 000 projets dans 168 pays, la Banque mondiale (2020a) montre que la confiance des investisseurs et les flux d'IED augmentent avec la diminution du risque réglementaire. Elle constate que l'incidence du risque réglementaire sur l'IED est importante et comparable en magnitude aux autres facteurs liés à l'économie et à la politique.

Ces constatations sont particulièrement pertinentes pour les services, car la plupart

des sous-secteurs sont très réglementés (par exemple la finance). L'importance de la transparence et de la prévisibilité en matière réglementaire ressort des enquêtes de la Banque mondiale sur la compétitivité des investissements dans le monde, qui montrent que l'environnement juridique et réglementaire compte parmi les trois principaux facteurs retenus dans les décisions relatives à l'entrée des investissements, avec la stabilité politique et macroéconomique (Banque mondiale, 2020a).

En outre, les services de qualité, y compris les infrastructures telles que le transport, la logistique et les télécommunications, sont un élément essentiel pour assurer des conditions favorables à l'activité des entreprises ainsi qu'un facteur important d'attractivité pour l'IED dans le secteur des services et les autres secteurs (OCDE, 2023 ; Ta *et al.*, 2021).



Une plus grande ouverture du commerce des services peut relever à la fois le niveau et la qualité du panier de produits exportés d'une économie.

Incidence de l'ouverture de l'IED et du commerce des services sur l'activité manufacturière et la participation aux CVM

La réduction des coûts du commerce pour les marchandises dépend beaucoup de l'amélioration de la prestation de services utilisés par les entreprises qui produisent des marchandises. Les recherches par pays montrent que l'ouverture du commerce des services accroît la productivité des industries manufacturières.¹¹

Les recherches révèlent aussi que des obstacles moindres aux services sont associés à des exportations plus élevées de produits manufacturés, en raison du rôle essentiel d'intermédiation joué par les services. Hoekman et Shepherd (2017) constatent qu'une hausse de 10% de la restrictivité des échanges de services entraîne une baisse de 5% du commerce bilatéral des produits manufacturés.

On observe que les restrictions au commerce et à l'investissement dans les services de transport et de vente au détail sont celles qui ont le plus d'impact sur les exportations de marchandises. Wolfmayr (2012) indique que les services intrants, notamment importés, ont un effet positif et important sur dans les exportations de produits manufacturés dans les parts des pays européens.

Considérant en particulier les services aux entreprises et les services financiers, Liu *et al.* (2020) constatent que le niveau de développement de ces secteurs renforce l'avantage comparatif révélé des secteurs manufacturiers qui utilisent un volume élevé de ces services. À partir d'un échantillon de 63 économies développées et en développement, Díaz-Mora *et al.* (2018) observent qu'une part plus élevée de la valeur ajoutée des services étrangers dans les exportations de produits manufacturés favorise des relations d'exportation plus résilientes et plus stables.

Des recherches récentes montrent aussi que la restrictivité des échanges de services a une incidence négative sur la sophistication des produits manufacturés exportés, ce qui laisse penser qu'une plus grande ouverture du commerce des services peut relever à la fois

le niveau et la qualité du panier de produits exportés d'une économie.¹²

D'autres études soulignent en outre que les restrictions aux entrées d'IED dans les services ont un effet particulièrement défavorable sur les exportations de produits manufacturés.¹³ Cela rejoint des recherches antérieures qui tendent à montrer que l'ouverture à l'investissement peut être plus déterminante que les obstacles tarifaires pour la participation d'un pays aux CVM.¹⁴

L'expérience de l'Inde souligne de quelle manière les réformes facilitant l'IED dans les services peuvent déclencher une dynamique de croissance en stimulant la participation aux chaînes de valeur étrangères des produits manufacturés. Dans les années 1990, les changements mis en place pour améliorer la réglementation et accroître l'ouverture à l'IED dans les services ont offert aux entreprises manufacturières du pays un accès à des services aux entreprises de meilleure qualité, plus fiables et plus divers.

Cela a permis à ces entreprises d'investir dans de nouveaux débouchés et dans de meilleures technologies pour organiser plus efficacement leur production et réaliser des économies d'échelle ainsi que pour gérer leurs stocks et se coordonner plus efficacement avec les consommateurs et les fournisseurs.

Des études empiriques confirment l'effet positif de la libéralisation de l'IED dans les services sur les chaînes de valeur des produits manufacturés. En République tchèque, par exemple, on a constaté que les réformes adoptées pour accroître les entrées d'IED dans les services entraînaient des gains de productivité parmi les entreprises nationales ayant des activités manufacturières en aval.¹⁵

Comment les restrictions limitent le commerce transfrontières des services

La restrictivité des politiques relatives au commerce des services entraîne une hausse des coûts pour les exportateurs étrangers, ce qui limite le commerce transfrontières des services – y compris les services fournis par le biais des réseaux numériques. Ces restrictions limitent aussi les exportations de services du pays qui les impose.¹⁶

En limitant la concurrence, les mesures restrictives nuisent aux performances des fournisseurs nationaux, réduisant les incitations à améliorer l'efficacité par l'innovation, l'investissement financier et l'adoption de nouvelles technologies, ce qui porte atteinte à la compétitivité des fournisseurs nationaux sur les marchés internationaux.

Tout comme les producteurs de produits manufacturés, les entreprises de services utilisent des intrants provenant de sous-secteurs des services, de sorte qu'une hausse du coût des intrants importés peut rendre ces entreprises moins compétitives et limiter leur potentiel d'exportation.¹⁷

Restrictivité des échanges de services et valeur ajoutée des services dans les exportations

Des restrictions plus sévères au commerce des services sont associées à des parts inférieures de valeur ajoutée des services dans les CVM.¹⁸ Les obstacles au commerce dans les pays exportateurs aussi bien qu'importateurs ont un effet global négatif sur les flux de valeur ajoutée des services. On constate que les obstacles au commerce des services dans les pays exportateurs ont un effet plus marqué, car ils réduisent la concurrence sur les marchés intérieurs de services, ce qui fait baisser l'efficacité et les résultats, limitant ainsi la contribution de la valeur ajoutée des services aux exportations.



Les obstacles au commerce tant dans les pays exportateurs que dans les pays importateurs ont un effet global négatif sur les flux de valeur ajoutée des services.

(b) Le commerce des services et les efforts pour combler la fracture numérique et exploiter les possibilités offertes par le commerce numérique

Les politiques relatives au commerce des services jouent un rôle décisif dans le développement de l'infrastructure dorsale qui rend possible le commerce numérique. Des secteurs tels que les services de télécommunication et d'informatique en particulier, mais aussi les services financiers et les services logistiques, sont essentiels pour permettre non seulement la vente des marchandises en ligne, mais aussi la fourniture numérique d'une gamme croissante de services.

Les services de télécommunication, qui englobent Internet, la téléphonie mobile et les services de transmission de données, fournissent l'infrastructure de base et la capacité de transmission qui rendent possible la fourniture numérique de toute une gamme de services, tout en permettant l'offre et l'achat de marchandises sur les réseaux interentreprises et les réseaux entre entreprises et consommateurs.

Internet est en effet l'une des plates-formes commerciales les plus importantes pour les entreprises, aux niveaux national et international, et il favorise l'efficacité en rendant les transactions plus rapides, moins coûteuses et plus commodes.¹⁹

Les fournisseurs de services de télécommunication et d'informatique (par exemple l'informatique en nuage et les autres services de stockage et de traitement des données) permettent aussi la circulation des données à travers les frontières, servant de support aux opérations internationales des entreprises dans différents secteurs. En outre, les services liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), combinés à l'innovation et à l'adaptation réglementaire dans le secteur financier, ont été à l'origine d'avancées importantes dans les solutions de paiement, notamment avec les appareils mobiles.²⁰

Au cours des 25 dernières années, un nombre croissant de pays sont passés de structures de marché monopolistiques à des environnements réglementaires favorables à la concurrence. Ils l'ont fait en réduisant les obstacles à l'entrée et,

souvent, en privatisant les opérateurs publics historiques.²¹ Grâce à ces changements, les services de télécommunication sont devenus plus abordables et plus divers et leur qualité s'est améliorée.²²

Les pays qui mettent en place des réglementations efficaces en faveur de la concurrence réussissent mieux à stimuler la croissance des marchés et la préparation au numérique (UIT, 2023, 2017). Une étude portant sur les réseaux mobiles dans 165 pays a montré que la pénétration des services mobiles à large bande était plus élevée de 26,5% dans les pays dont les marchés étaient ouverts à la concurrence (UIT/UNESCO, 2013, 2019).

Des restrictions plus sévères au commerce des services dans le secteur des télécommunications sont associées à des taux de pénétration inférieurs pour l'Internet fixe, mobile et à large bande (Nordås et Rouzet, 2016 ; Borchert *et al.*, 2017). Des études ont également montré que les marchés où la concurrence était plus intense se caractérisaient par des baisses de prix plus fortes et de meilleurs services et que la libéralisation du secteur des télécommunications pouvait entraîner une hausse de la croissance du PIB et des gains de productivité pour le secteur et pour l'ensemble de l'économie.²³

Les technologies numériques réduisent les coûts du commerce des services et, comme cela a été indiqué dans les sections précédentes, offrent de nouvelles possibilités commerciales. Elles donnent aussi un coup de jeune aux exportations dans des secteurs de services traditionnels tels que le tourisme et l'agriculture.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2022a) estime que les coûts du commerce pour les services financiers, les services de communication et les services aux entreprises ont enregistré des baisses allant de 30% à 70% entre 2000 et 2019. La plus grande facilité des échanges et l'incidence réduite de la distance géographique pour le commerce transfrontières

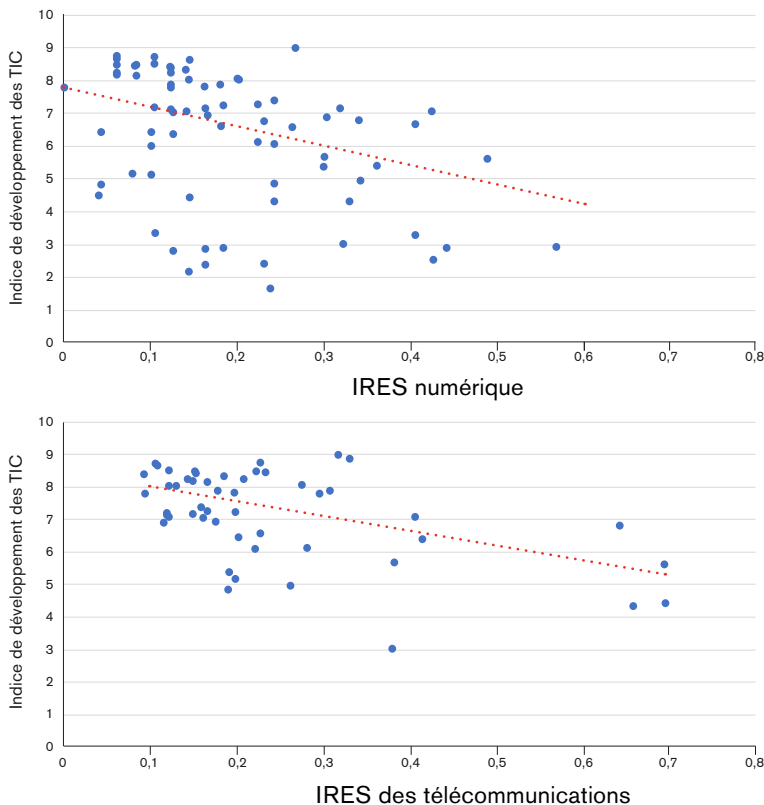
des services ont été dues en grande partie à l'adoption des TIC, qui sont à l'origine du quart de la baisse des coûts du commerce dans ces secteurs (OCDE, 2022a).

On a aussi constaté une corrélation négative entre les obstacles à l'entrée et les réglementations restrictives concernant les services et l'investissement dans les technologies numériques et les TIC.²⁴ Cela tend à montrer que les obstacles à l'entrée et à la concurrence dans les services réduisent l'incitation des fournisseurs à investir dans la numérisation (par exemple l'utilisation des services en nuage par les entreprises de transport, la fourniture de services en ligne par les sociétés de services professionnels ou l'utilisation d'Internet par les détaillants). L'exemple de l'Afrique de

l'Est souligne de quelle manière le cadre de politique générale est essentiel pour attirer des investissements dans les infrastructures qui favorisent la connectivité (voir l'encadré 8).

Les mesures restrictives pour le commerce des services affichent une forte corrélation inverse avec différents indicateurs de performance dans le secteur des télécommunications. Elles sont en effet associées à des prix plus élevés et à une densité d'abonnement plus faible pour les services à large bande (après correction en fonction du revenu par habitant) (Nordås, 2020). Le graphique 22 montre la forte corrélation qui existe entre la restrictivité des échanges visant les services numériques et les services de télécommunication et le niveau de développement des TIC.

Figure 22.
Relation entre la restrictivité des échanges de services et le développement des TIC



Source : Indice de développement des TIC, disponible à l'adresse <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/IDI/default.aspx> ; Indice de restrictivité des échanges de services (IRES), disponible à l'adresse <https://goingdigital.oecd.org/en/indicator/73> ; IRES des télécommunications, disponible à l'adresse <http://i-tip.wto.org/services/default.aspx>.

Note : Les données relatives à l'indice de développement des TIC et à l'IRES numérique sont pour 2017. Les données relatives à l'IRES des télécommunications sont pour 2016.

Encadré 8. L'intégration numérique en Afrique de l'Est

La région de l'Afrique de l'Est compte environ 384 millions d'habitants, dont plus du tiers vivent au-dessous du seuil de pauvreté, 72% résident en zone rurale et un tiers ont moins de 24 ans. Plus de la moitié des pays de cette région sont considérés comme fragiles et touchés par des périodes prolongées de guerre civile. Ces conditions sont à l'origine de nombreux réfugiés et personnes déplacées et d'importantes migrations, notamment dans les territoires frontaliers.

L'adoption des technologies numériques offre la possibilité d'élargir le secteur des services, de stimuler les échanges de services et de soutenir l'intégration régionale et internationale de l'Afrique de l'Est. Une intégration régionale approfondie au sein de la Communauté de l'Afrique de l'Est pourrait entraîner une augmentation du PIB dans la région allant jusqu'à 2,6 milliards de dollars EU et créer jusqu'à 4,5 millions d'emplois nouveaux. Les pays de la région pourraient aussi bénéficier d'économies d'échelle et d'effets de réseau grâce à un marché numérique élargi.

Toutefois, pour investir dans un marché numérique intégré, il faut poser les fondements qui permettront à une économie numérique de prospérer. Cela requiert des investissements dans le capital numérique physique et humain, la levée des obstacles au commerce transfrontières et des efforts d'harmonisation des réglementations au niveau régional.

La région de l'Afrique de l'Est souffre d'importantes disparités dans les niveaux de connectivité, qui ont des effets sur le développement d'un marché numérique régional. Les degrés divers de développement de l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication (TIC) entre les pays se traduisent par des différences en matière de prix, de performances et de niveaux de pénétration des services à large bande, qui vont de 5% au Soudan du Sud à 48% au Kenya.

Les zones rurales manquent aussi d'infrastructures. Au Kenya, par exemple, la couverture du réseau est d'environ 94%, mais le nord du pays reste mal desservi. L'accès aux réseaux de TIC est essentiel, surtout dans les zones frontalières, où les volumes de commerce transfrontières, y compris électronique, sont plus élevés.

Les écarts entre les genres concernant l'accès aux technologies et aux compétences numériques sont également courants dans de nombreux pays, par

exemple en Éthiopie, en Somalie et au Soudan du Sud. Les disparités en matière de développement des cadres réglementaires des TIC dans de nombreux pays d'Afrique de l'Est ont aussi des répercussions sur la croissance des marchés de services à large bande. Par exemple, Djibouti, l'Éthiopie et la Somalie n'ont créé que récemment un organisme de réglementation du secteur des TIC, tandis que le Kenya est beaucoup plus avancé puisqu'il en possède un depuis les années 1990.

Il est également nécessaire de renforcer les environnements actuels en matière de politique, de régime juridique et de réglementation afin d'intensifier la concurrence et de créer des conditions égales dans toute la région pour attirer davantage d'investissements dans l'infrastructure de connectivité, de façon à mettre en place un marché numérique plus intégré. Par exemple, les données doivent pouvoir circuler de façon plus libre et plus sûre à travers les frontières pour favoriser le commerce numérique.

De même, la cybersécurité sera essentielle pour stimuler le commerce transfrontières des services numériques. Or il y a d'importantes disparités dans les régimes de gouvernance des données et la préparation à la cybersécurité dans l'ensemble de la région. Alors que le Kenya, le Rwanda et la Tanzanie ont un niveau de préparation à la cybersécurité supérieure à la moyenne mondiale, de nombreux autres pays tels que le Burundi, Djibouti, l'Érythrée et le Soudan du Sud sont encore très en dessous de la moyenne.

Il y a aussi des disparités dans le niveau de développement des services financiers, avec des cadres de paiements aux niveaux national et régional qui restent sous-développés et manquent d'interconnectivité, ce qui nuit encore davantage au commerce dans la région. Actuellement, les niveaux de commerce électronique et de commerce intrarégional en Afrique de l'Est sont encore relativement faibles.

Par conséquent, pour accélérer l'intégration régionale, il faudra adopter une approche globale du développement numérique et poser les fondements essentiels tels que la gouvernance des données, les services financiers et le capital numérique en vue de permettre la croissance de l'économie numérique. Il faudra aussi des efforts d'harmonisation des politiques et des réglementations dans l'ensemble de la région.

Note : Pour des renseignements complémentaires, voir le projet d'intégration numérique régionale en Afrique de l'Est de Banque mondiale à l'adresse suivante: <https://projects.banquemondiale.org/fr/projects-operations/project-detail/P176181>. L'Afrique de l'Est comprend les pays suivants: Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Tanzanie. Pour des renseignements complémentaires de caractère général, voir Banque mondiale (2018).

Politiques en matière de données et commerce des services

L'adoption accrue de technologies numériques et la diffusion des services liés aux TIC comme l'Internet à large bande et l'informatique en nuage ont favorisé non seulement le commerce des services numériques, mais aussi la circulation des données à travers les frontières. Cela a conduit à examiner de plus près les mesures gouvernementales qui restreignent les flux de données.

Une étude récente portant sur le niveau de restrictivité des politiques en matière de données pour un échantillon de 64 économies constate que les mesures restrictives sont associées de façon importante à un niveau moindre d'importations de services à forte intensité de données (van der Marel et Ferracane, 2021). Comme les services à forte intensité de données servent d'intrants dans une gamme croissante d'activités économiques, la réduction des importations due à des politiques restrictives et à des exigences en matière de localisation peut avoir une incidence négative sur les secteurs utilisateurs et limiter les gains de productivité généralement associés à la numérisation.

(c) Politiques relatives au commerce des services et autonomisation économique des femmes

Comme les niveaux d'emploi féminin sont beaucoup plus élevés dans les services, on peut s'attendre à ce que les femmes retirent plus d'avantages des exportations de services que des exportations de produits manufacturés. Selon une étude récente sur l'Inde, l'ouverture du secteur des services a contribué à combler les écarts d'éducation entre hommes et femmes en relevant les niveaux d'éducation des femmes plus que ceux des hommes (Nano *et al.*, 2021).

La stimulation des échanges dans des secteurs tels que le tourisme, l'éducation et la distribution a un effet positif sur l'autonomisation économique des femmes. Les politiques gouvernementales qui ménagent un environnement favorable à la croissance de ces secteurs, y compris en libérant le commerce selon le mode 3 (présence commerciale), peuvent créer des possibilités d'emplois considérables pour la main-d'œuvre féminine.²⁵

(d) Politiques relatives au commerce des services et atténuation et adaptation face au changement climatique

Le commerce des services environnementaux peut jouer un rôle essentiel dans la transition vers une économie sobre en carbone. Ces services sont souvent incorporés dans des biens environnementaux, car ils font généralement partie intégrante du transfert et de l'utilisation de technologies bas carbone. Les services environnementaux sont par exemple les suivants: construction, exploitation et entretien d'équipements de production et de distribution d'énergie renouvelable; services consultatifs pour la réduction des émissions provenant des véhicules; application de technologies vertes dans le secteur manufacturier; services

consultatifs pour l'aménagement du territoire et les pratiques agricoles; et services relatifs à l'inspection, à la certification et à l'essai des produits et services issus des technologies bas carbone.

Le commerce des services environnementaux relève principalement du mode 3, suivi par le mode 4 (mouvement temporaire de fournisseurs de services). Comme dans tous les autres secteurs, les progrès technologiques élargissent la gamme des services environnementaux qui peuvent être fournis à distance selon le mode 1 (fourniture transfrontières) (APEC, 2021).²⁶

Malgré l'importance grandissante des services environnementaux, le commerce de ces services fait encore l'objet de mesures restrictives qui gonflent le coût des projets environnementaux dans lesquels ils sont utilisés. Par exemple, les restrictions à la fourniture de services environnementaux peuvent nuire aux activités d'ingénierie et de consultation, avec des effets sur plusieurs autres composantes des projets environnementaux qui dépendent de ces types de services pour fonctionner, par exemple l'énergie renouvelable, l'agriculture intelligente et le traitement de l'eau.

Des restrictions supplémentaires visant les services qui soutiennent le commerce des biens et services environnementaux peuvent aussi avoir un effet négatif sur ces produits. L'élargissement de l'accès aux services liés aux TIC peut jouer un rôle essentiel dans le transfert et la mise en œuvre de nouvelles technologies environnementales.

Les services montrent comment le commerce peut constituer à la fois un facteur favorable et une solution potentielle face au changement climatique. Aucun autre secteur ne l'illustre de façon plus palpable que celui des transports (voir l'encadré 9).

Le changement climatique peut perturber le commerce en modifiant les avantages comparatifs à la suite de pertes de productivité induites par le climat. On a constaté que la plus grande fréquence des épisodes de chaleur extrême réduisait moins la productivité dans le secteur des services et le secteur manufacturier que dans le secteur agricole. Un degré d'augmentation de la température dans un pays se traduit par une croissance moindre des exportations pour l'agriculture et l'industrie légère (OMC, 2022b).²⁷

Le changement climatique incitera de plus en plus les pays confrontés à une hausse des

Encadré 9. Le défi de la décarbonation des services de transport

On estime que le transport des marchandises et des personnes à travers le monde par divers modes est responsable de 7% des émissions totales de CO₂. Même si le transport fait souvent partie d'une chaîne d'approvisionnement moins polluante, l'industrie déploie actuellement des efforts notables pour réduire l'empreinte carbone de ce secteur.

Bien qu'il soit sans doute le mode de transport des marchandises le plus respectueux du climat, le transport maritime émet une quantité non négligeable de près d'un milliard de tonnes de CO₂ par an, et plusieurs initiatives sont en cours pour réduire ces émissions – par exemple en ralentissant la vitesse des navires et en développant des carburants neutres en carbone.

L'utilisation de carburants ayant une meilleure efficacité carbone comme le méthanol est également en cours de développement. Toutefois, cela veut dire qu'il faudra construire dans le monde entier les infrastructures nécessaires à une industrie des transports maritimes entièrement nouvelle reposant sur le méthanol – un défi important qui exigera de gros investissements.

Des pressions s'exercent également sur l'aviation – transport de fret et de passagers – pour qu'elle réduise ses émissions, comme l'illustre le phénomène de la « honte de prendre l'avion » parmi les consommateurs et les campagnes d'incitation à « rester au sol ». L'Organisation de l'aviation civile internationale a adopté une politique d'atténuation basée sur des améliorations technologiques, y compris en fixant des normes d'émission et en introduisant des biocarburants, en favorisant les améliorations opérationnelles grâce au suivi de l'efficacité en carburant et à des itinéraires de vol plus directs, en améliorant l'efficacité en carburant des aéroports et en limitant les émissions de CO₂ grâce au Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA).

Le coût des nouvelles mesures d'atténuation dans le transport international n'est pas facile à évaluer, car ces mesures ainsi que les nouveaux modèles d'entreprise sont encore en débat, les nouvelles technologies sont en cours de développement et les habitudes de voyage – notamment pour affaires – semblent avoir durablement évolué à la suite de la pandémie.

Source : Brenton et Chemutai (2021).

températures à déplacer des ressources vers les activités qui ont une empreinte carbone ou environnementale moindre. Bon nombre de ces activités feront partie du secteur des services. Les mesures prises pour réduire les coûts du commerce des services peuvent faciliter de façon plus ordonnée et adéquate les ajustements à apporter aux structures de production.

L'absence de diversification et la forte dépendance aux produits de base peuvent exacerber la vulnérabilité au changement climatique. Les services offrent d'importantes possibilités de diversification en étant généralement moins sensibles aux effets du changement climatique que, par exemple, les secteurs qui dépendent davantage de l'utilisation des terres et des autres ressources naturelles.

C'est en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud que les rendements agricoles risquent d'être le plus affectés par le changement climatique, avec des incidences de grande portée sur l'emploi, notamment pour les travailleurs et les ménages pauvres (Brenton et Chemutai, 2021).

On constate que les pays plus ouverts au commerce ont une meilleure capacité de

s'adapter aux chocs causés aux structures de production par le climat (OMC, 2022a).

L'augmentation des échanges permet aux pays d'accéder aux biens et services qui offrent la meilleure efficacité et la meilleure qualité, ce qui réduit le coût de la protection environnementale, tandis que les nouveaux investissements aident à moderniser les infrastructures. Les services environnementaux sont la condition sine qua non du bon fonctionnement des produits environnementaux. L'adoption de mesures destinées à accroître les échanges devrait donc viser à la fois les biens et les services en question.

Dans le même temps, l'investissement étranger peut favoriser la diffusion des technologies d'atténuation, rendre les services connexes plus disponibles et plus accessibles au niveau mondial et intensifier les activités et les initiatives nécessaires pour atteindre les objectifs climatiques. Cela est particulièrement important pour les économies en développement, qui manquent de capacités technologiques et institutionnelles en matière d'atténuation du changement climatique. L'encadré 10 décrit l'engagement pris par le Gabon pour réduire ses émissions de carbone et le rôle joué par les services environnementaux à cet égard.

Encadré 10. Comment le commerce des services peut-il aider le Gabon à décarboner et à diversifier son économie ?

L'économie gabonaise reste très tributaire de ressources naturelles telles que le pétrole pour sa croissance, ses exportations et ses recettes budgétaires – toutes ces ressources dépendant lourdement des activités extractives. Toutefois, la baisse des prix et de la production a entraîné une diminution progressive de la part du secteur pétrolier.

En conséquence, le secteur des services est devenu l'un des principaux moteurs de l'économie, avec une part importante de la production et de l'emploi globaux. Pour autant, le niveau des exportations de services reste très bas, ce qui révèle un potentiel inexploité de croissance du secteur.

Les travaux récents de la Banque mondiale ont recensé plusieurs sous-secteurs de services qui peuvent aider le Gabon à accroître ses échanges de services et à diversifier son économie, par exemple

l'écotourisme, les services environnementaux et les services liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

Écotourisme

Les forêts gabonaises abritent une remarquable biodiversité, ce qui fait du pays une destination écotouristique prometteuse. Une partie importante du territoire est aussi réservée à des parcs nationaux et à des aires protégées. Dès avant la pandémie de COVID-19, l'écotourisme était la deuxième source de recettes liées au commerce des services.

Pourtant, malgré plusieurs programmes de subventions, le secteur reste balbutiant, avec des hôtels peu nombreux, qui ne sont pas correctement desservis par des liaisons de transport, et un réseau routier sous-développé.

La disparition progressive de la pandémie offre la possibilité de relancer le secteur et d'investir dans des efforts en faveur de l'image de marque du Gabon pour qu'il soit reconnu comme une destination écotouristique privilégiée. Le développement du secteur exigera aussi des améliorations dans les sous-secteurs de services adjacents tels que le transport aérien. L'un des moyens pour le Gabon d'améliorer ses services de transport est de développer les connexions aériennes avec les compagnies des principaux pays sources.

Services environnementaux

Le Gabon est confronté à trois défis sur sa trajectoire environnementale: atténuer les effets du changement climatique; décarboner son panier de produits et d'exportations; et exploiter le potentiel économique de ses ressources naturelles abondantes, notamment les forêts pluviales.

Le pays s'est montré fermement déterminé à protéger ses forêts et sa biodiversité, à réduire ses émissions de carbone et à maîtriser les risques liés au climat. Toutefois, pour atteindre ces objectifs, il faut des services environnementaux sophistiqués. Le Gabon reste très dépendant de l'importation de services environnementaux techniques et spécialisés. Le potentiel de développement des services environnementaux est donc important, et cela l'aidera à concrétiser ses engagements environnementaux, tout en diversifiant son panier d'exportations grâce à une meilleure capacité de vendre ses compétences dans la région.

Source : Banque mondiale (2022).

* Voir https://www.cafi.org/sites/default/files/2021-02/Gabon_2015_SM%20A_PlanStrategiqueGabonEmergent.pdf.

Services liés aux TIC

The *Plan stratégique Gabon émergent* et le *Plan Gabon numérique* expriment l'engagement du pays d'investir dans les services numériques.* Toutefois, malgré les progrès réalisés, il y a encore des possibilités de développer l'économie numérique et d'accroître les échanges de services liés aux TIC. Le développement de l'industrie numérique locale pourrait favoriser la création d'emplois, notamment pour les jeunes, contribuer à la relance économique et sociale et promouvoir la diversification des échanges. Les efforts dans ce sens devront s'appuyer sur une plus grande participation à la Zone de libre-échange continentale africaine et aux discussions qui ont lieu à l'OMC sur les services et le commerce numérique.

Pour développer son économie de services, le Gabon devra s'attaquer à plusieurs autres contraintes qui limitent la croissance du secteur, notamment en améliorant les services de transport pour favoriser la connectivité aérienne, maritime et terrestre. Les faiblesses de l'infrastructure de transport nationale ont aussi un effet sur le commerce des marchandises. En outre, la qualité médiocre des installations logistiques et commerciales limite la capacité du pays d'exporter et d'importer des marchandises essentielles pour ces secteurs, ce qui entraîne une augmentation parallèle des coûts du commerce.



L'élargissement de l'accès aux services liés aux TIC peut jouer un rôle essentiel dans le transfert et la mise en œuvre des nouvelles technologies environnementales.

(e) Liens entre le commerce des services et l'agriculture

L'accès à des services efficaces grâce au commerce et à l'investissement revêt de plus en plus d'importance pour la production et les exportations agricoles. Une large gamme de services intervient à tous les stades de la chaîne de valeur alimentaire, depuis les services financiers, les services de transport, les services de distribution et les services logistiques jusqu'aux technologies et aux services plus spécialisés (par exemple les services vétérinaires, l'analyse des sols ou la météorologie).

Greenville *et al.* (2019) constatent que les services intrants représentent 30% de la valeur finale des produits agroalimentaires dans les économies à revenu élevé et 23% dans les économies à revenu intermédiaire et à faible revenu. En ce qui concerne l'exportation, ils estiment que la valeur ajoutée des services représente 23% de la valeur moyenne des exportations de produits alimentaires et 14% de

la valeur des exportations de produits agricoles, avec toutefois des différences importantes entre les pays.

La contribution des services à la production et aux exportations agricoles est de plus en plus liée aux services numériques qui rendent l'agriculture « plus intelligente » (c'est-à-dire plus productive et durable à la fois). L'agriculture abandonne de plus en plus les outils manuels, la traction animale et la mécanisation motorisée au profit des technologies numériques.

Les services numériques comprennent par exemple les services de partage d'actifs, qui relient les propriétaires de technologies (tracteurs, drones) aux agriculteurs ayant besoin de ce type d'équipement (FAO, 2022).²⁸ Bon nombre de ces technologies s'appuient sur des applications fonctionnant sur smartphone ou grâce à un système de messagerie.



L'agriculture abandonne les outils manuels, la traction animale et la mécanisation motorisée au profit des technologies numériques.

Les services liés aux TIC permettent aux agriculteurs d'accéder à des renseignements plus actuels et de meilleure qualité sur les propriétés du sol, la température et les conditions météorologiques, la croissance des cultures, les niveaux d'alimentation du bétail et les conditions du marché, ce qui réduit les coûts d'information et de coordination.²⁹ Les solutions de surveillance du matériel offrent un autre exemple de numérisation croissante de l'agriculture.

Ces services permettent d'automatiser le fonctionnement d'une série d'équipements tels que les pompes d'irrigation ou de suivre le mouvement du matériel et des animaux. Les technologies qui améliorent la productivité tout en réduisant l'utilisation des intrants et en maximisant la gestion des ressources et la durabilité environnementale font partie de ce qu'on appelle aujourd'hui l' « agriculture de précision »

Les services numériques transforment aussi les chaînes de valeur en aval par le biais des activités de transport, de logistique, de distribution et de vente au détail. Ils offrent l'avantage d'abaisser les coûts, de réduire les délais de livraison et d'améliorer la traçabilité des produits sur l'ensemble de la chaîne de valeur, ce qui permet de mieux équilibrer l'offre et la demande et de contribuer à une amélioration de la sécurité alimentaire.

Les marchés de services efficaces peuvent faciliter l'adoption de meilleures pratiques agricoles qui contribuent à accroître la productivité et aident à renforcer la résilience et à améliorer la qualité des produits et l'utilisation efficace des ressources (FAO, 2019). L'adoption des technologies numériques et des services connexes dépend en partie de la politique agricole des pouvoirs publics et – fondamentalement – d'un environnement favorable qui facilite l'accès aux services connectés (voir aussi OCDE, 2022b).

(f) La contribution des politiques visant le commerce des services aux efforts de diversification

La diversification soutenue dépend de la contribution des services aux gains de productivité et d'efficacité allocative à l'échelle de l'économie. Des régimes bien conçus de commerce des services constituent des éléments essentiels d'un cadre de politique générale et d'un climat des affaires qui facilitent la concurrence et l'investissement dans de nouvelles activités, stimulent l'expansion du secteur privé et accélèrent la réallocation des ressources vers des activités plus productives, ce qui élargit la base des activités économiques (Banque mondiale, 2019).

Les travaux de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED, 2022) soulignent que l'utilisation des services numériques, des services aux entreprises et des services financiers est essentielle à la transformation structurelle et à la diversification des pays africains – dont beaucoup restent inutilement dépendants des exportations de produits de base, qui sont associés à une faible croissance et à une vulnérabilité économique. Le cas du Gabon (voir l'encadré 10) souligne le rôle que les services peuvent jouer dans la diversification des économies tributaires des

industries extractives. De même, un rapport récent de la Banque asiatique de développement (BAsD, 2021b) insiste sur la nécessité critique d'une plus grande diversification économique en Asie centrale, soulignant l'importance des politiques favorables au commerce des services dans ces efforts (voir l'encadré 11).

Les services touristiques, outre qu'ils sont la principale source d'exportation des MPME et le plus gros employeur de main-d'œuvre féminine (OMC, 2019), offrent également un potentiel important de diversification des exportations. Le cas du Gabon attire aussi l'attention sur les possibilités liées aux nouvelles tendances en faveur du tourisme durable et écologique.

Les chaînes de valeur du tourisme ont de solides liens en aval et en amont avec d'autres secteurs de services (par exemple les transports, la vente au détail, les services de spectacles et les services culturels, la gestion des conférences, les services de construction et l'artisanat), ainsi qu'avec l'agro-industrie et le secteur manufacturier, ce qui favorise encore la diversification économique (CNUCED, 2022).

Encadré 11. Tirer parti des services pour la diversification économique en Asie centrale

La production et les exportations de nombreuses économies membres du Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale (CAREC) sont dominées par des produits primaires et à forte intensité de ressources telles que le pétrole brut, les métaux et les produits agricoles. Les membres du CAREC* ont besoin d'accélérer leur diversification économique, d'augmenter leurs revenus et d'accroître leur productivité.

Les services ont apporté une contribution importante à leur croissance économique. Le taux de croissance de la valeur ajoutée brute est beaucoup plus rapide dans le secteur des services que dans celui de l'agriculture pour tous les membres ainsi que dans le secteur manufacturier pour la plupart d'entre eux.

Il manque toutefois des services intrants qui permettent de soutenir la diversification économique, et il subsiste une forte concentration d'économies manufacturières qui dépendent des ressources naturelles. Les membres du CAREC pourraient stimuler davantage la croissance de leurs secteurs de services, notamment les sous-secteurs essentiels à la diversification économique et au développement durable, qui sont entre autres les suivants :

- services de télécommunication et d'information ;
- services financiers ;
- services d'éducation et de R-D ;
- services touristiques ;
- services de transport de marchandises et d'entreposage ;
- services de contrôle de la qualité et de certification ;
- autres services agricoles.

La plupart de ces sous-secteurs fournissent des services aux producteurs (c'est-à-dire des intrants dans d'autres activités économiques). Leur fonctionnement efficace est une condition préalable à de solides résultats dans le reste de l'économie. La qualité des institutions qui se trouvent à l'interface des pouvoirs publics et de l'économie détermine aussi jusqu'à quel point – et dans quelle mesure – les services favorisent la croissance et l'avancement d'un pays.

Les membres du CAREC doivent adopter une approche cohérente et globale du développement équilibré des secteurs de services interdépendants. L'instauration et le maintien de cadres juridiques et réglementaires favorables apporteront les plus grands avantages nets.

La libéralisation du commerce des services – grâce à la réduction des obstacles à l'investissement étranger direct, par exemple – est un moyen efficace de renforcer la concurrence dans les secteurs de services. Toutefois, l'ouverture des marchés doit se faire avec prudence pour gérer efficacement les coûts d'ajustement. Les pays qui libéralisent leur régime commercial des services doivent aussi renforcer les institutions chargées du marché du travail et la formation professionnelle. Et il est tout aussi essentiel de mettre en place et de moderniser l'infrastructure physique requise pour favoriser le développement du secteur des services.

Source : BAsD (2021b).

* Afghanistan, Azerbaïdjan, Chine, Kazakhstan, Mongolie, Ouzbékistan, Pakistan, République kirghize, Tadjikistan, Turkménistan et Uzbekistan.

(g) La contribution du commerce des services à la réalisation des Objectifs de développement durable

Les politiques relatives au commerce des services sont un moyen important de respecter les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, dont plusieurs dépendent d'une amélioration des performances du secteur des services et d'un accroissement des échanges et de l'investissement dans divers secteurs clés.

Le rôle attribué au commerce dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ONU, 2015) est expressément énoncé dans l'ODD 17, qui préconise d'accroître les exportations des pays en développement et des pays les moins avancés. Les services sont essentiels pour atteindre cet objectif en raison de leur présence croissante dans les paniers

d'exportations des économies en développement et compte tenu du potentiel qu'ils représentent pour la croissance future. Cela vaut en particulier pour les services fournis par voie numérique en raison de la marge considérable qui existe pour réduire des obstacles au commerce des services qui sont actuellement élevés.

Au-delà de l'ODD 17, le commerce des services est important pour la réalisation de plusieurs autres ODD, car il apporte une contribution centrale à la croissance économique, à l'allègement de la pauvreté et à la création d'emplois. Le commerce et l'investissement dans le domaine des services sont aussi importants en raison de leurs effets sur l'autonomisation économique des femmes et de la contribution des services à l'atténuation et à l'adaptation face au changement climatique, comme expliqué ci-dessus.

En améliorant globalement l'efficacité allocative et les résultats sectoriels, les marchés de services plus ouverts et bien réglementés peuvent contribuer à l'avancement des ODD en améliorant l'accès aux services sur lesquels repose la concrétisation de nombreux ODD et en élargissant l'utilisation de ces services.

En effet, de nombreux ODD mentionnent expressément ou impliquent des secteurs de services en particulier, parmi lesquels la santé,

l'éducation, la voirie, la distribution d'eau, les services environnementaux, les services financiers, les services liés aux TIC, le transport et les services liés à l'énergie. Cela souligne à quel point la réalisation des ODD est – dans une large mesure – un programme relatif aux services, de telle sorte que l'accroissement des capacités en matière de services et de la productivité de divers services ainsi que leur plus grande échangeabilité revêtent une importance considérable.

Un excellent exemple, particulièrement évident durant la pandémie de COVID-19, est la forte croissance de l'éducation en ligne, y compris à travers les frontières. Ces échanges ont joué un rôle important dans le maintien de l'accès à l'éducation et le renforcement du capital humain (ODD 4) (OMC, 2022c).

Fiorini et Hoekman (2018) montrent de façon empirique comment l'amélioration de l'accès aux services impliqués dans la réalisation de divers ODD, notamment les services financiers, les services liés aux TIC et les services de transport, est associée à des politiques moins restrictives concernant le commerce des services. Les initiatives prises pour faciliter ce commerce et réduire le coût des échanges en abaissant les obstacles sont déterminantes pour améliorer les performances des services essentiels à la réalisation des ODD ainsi que l'accès à ces services.

2. Relever la barre en ce qui concerne les politiques relatives au commerce des services

Malgré la réorientation de l'économie vers les services et le rôle croissant des services dans le commerce mondial, il faut accorder une plus grande attention aux politiques qui concernent ce secteur – et notamment ses dimensions commerce

et investissement. Cela permettrait d'accroître sensiblement la contribution que le commerce des services peut apporter au développement, à la productivité globale, aux résultats commerciaux, à la diversification et à l'inclusion.

(a) Les obstacles au commerce des services restent élevés

Les indices de restriction au commerce des services élaborés par la Banque mondiale et le Secrétariat de l'OMC ainsi que par l'OCDE tendent à montrer que, malgré les efforts continus déployés par de nombreux pays pour

réformer de façon unilatérale leurs politiques en faveur de la concurrence, les obstacles au commerce et à l'investissement dans le secteur des services restent globalement élevés, même s'ils varient beaucoup selon les secteurs, les

modes de fourniture, les régions et les niveaux de développement. Les restrictions tendent à être plus sévères dans des secteurs tels que les services professionnels et les services de transport, par exemple, que dans les services de télécommunication ou de distribution (voir le graphique 23). Dans les économies à revenu inférieur, la restrictivité est en moyenne plus forte dans tous les secteurs analysés.

L'IRES montre également dans quelle mesure les secteurs de services qui sont particulièrement importants pour renforcer l'intégration commerciale sont soumis à des restrictions commerciales dans le monde. Les secteurs essentiels à la circulation des marchandises à l'intérieur et au-delà des frontières, comme les services de transport, se heurtent à de fortes restrictions dans un grand nombre d'économies.

De même, malgré le rôle des télécommunications comme vecteur de la fourniture électronique

de services et du commerce électronique en général, un certain nombre de pays limitent les échanges de ce secteur selon le mode 3. Les obstacles visant le commerce des services qui constituent des sources importantes de valeur ajoutée dans les exportations de produits manufacturés, comme les services professionnels, sont également élevés.

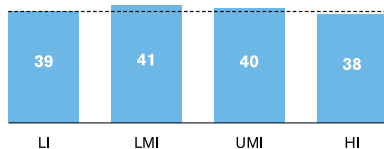
Borchert *et al.* (2020) montrent néanmoins que le niveau général de restrictivité des échanges de services a baissé dans le monde entre 2008 et 2016, malgré des différences entre les secteurs. Plus récemment, à propos de l'évolution des politiques dans 46 pays, l'OCDE (2022a) constate que la restrictivité des échanges de services s'est accentuée durant la pandémie, notamment dans les secteurs qui permettent le commerce numérique tels que les services informatiques et de télécommunication, ainsi qu'à la suite des restrictions plus sévères touchant la fourniture de services selon le mode 3.

Graphique 23.

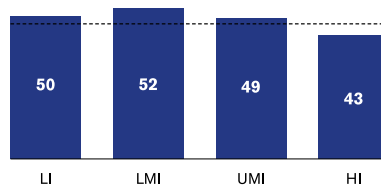
Restrictivité des échanges de services par secteur et niveau de revenu

(Valeurs de l'IRES)

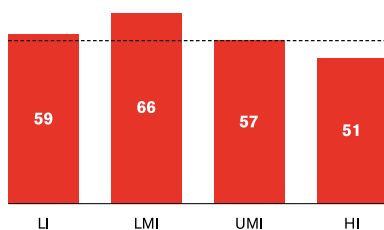
DISTRIBUTION



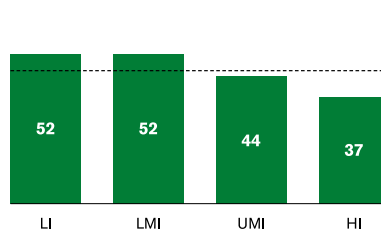
FINANCIERS



PROFESSIONNELS

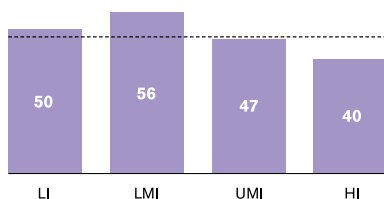


TÉLÉCOMMUNICATIONS



Source : Base de données de la Banque mondiale et de l'OMC sur les politiques relatives au commerce des services, disponible à l'adresse <http://i-tip.wto.org/services>.

TRANSPORT



Note : Ce graphique illustre le niveau moyen de restrictivité des régimes appliqués par 129 pays dans 5 grands secteurs. Chaque graphique individuel présente les valeurs moyennes de l'IRES des 129 économies, par groupe de revenu. LI – faible revenu; LMI – revenu intermédiaire de la tranche inférieure; UMI – revenu intermédiaire de la tranche supérieure; HI – revenu élevé. La ligne en pointillé indique la moyenne mondiale pour le secteur en question. Les valeurs de l'IRES correspondent à trois périodes de collecte de données: 2020-2021 pour les économies d'Afrique et des îles du Pacifique; 2019 pour les parties à l'Accord de libre-échange d'Europe centrale et 2016 pour toutes les autres économies. L'indice quantifie les politiques appliquées en matière de commerce des services sur une échelle allant de 0 (totalement ouvertes) à 100 (les plus restrictives pour les échanges).

(b) Engagements multilatéraux limités concernant le commerce des services

Les obstacles sont plus élevés pour le commerce des services que pour le commerce des marchandises et, au niveau multilatéral, les engagements concernant l'accès aux marchés sont plus limités pour les services, avec de nombreux secteurs qui ne sont toujours pas consolidés (c'est-à-dire que l'accès aux marchés ou le traitement national peuvent être limités) chez un certain nombre de Membres de l'OMC – notamment les Membres originels.

Dans l'ensemble, les Membres de l'OMC ont fait jusqu'à présent un usage limité de l'AGCS pour encourager une diminution de la restrictivité des échanges de services ou garantir les niveaux d'accès existants de façon à rendre leurs politiques plus prévisibles et à empêcher le recours à des mesures restrictives pour le commerce et l'investissement.

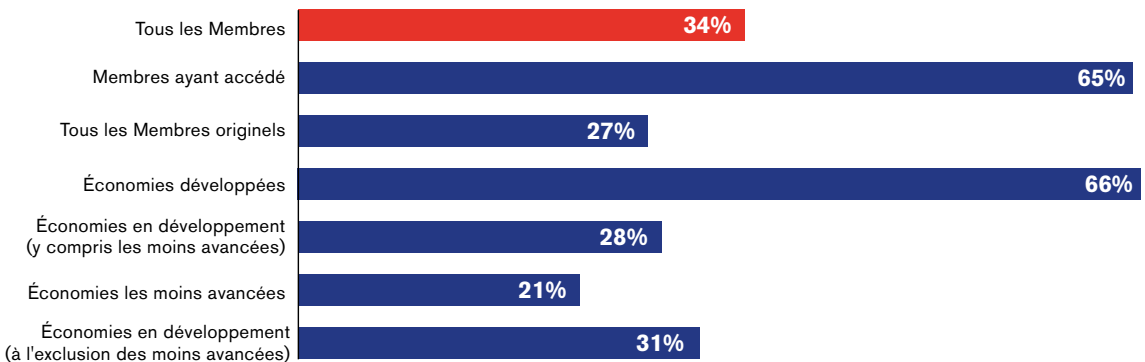
Depuis la conclusion des négociations prolongées (c'est-à-dire postérieures au Cycle d'Uruguay) sur les télécommunications et les services financiers en 1997, les Membres de l'OMC n'ont pas amélioré collectivement par des négociations leurs engagements concernant l'accès aux marchés. Les seules améliorations enregistrées proviennent des engagements inscrits dans les listes des Membres ayant accédé récemment à l'Organisation.

La plupart des Membres de l'OMC n'ont inscrit aucun engagement dans la majorité des secteurs visés par l'AGCS. En moyenne, les listes des Membres comportent des engagements spécifiques dans un tiers environ des sous-secteurs de services (voir le graphique 24). La portée sectorielle varie grandement selon les Membres, les économies développées ayant en moyenne plus d'engagements que les économies en développement (66% contre 31%), ces dernières en ayant plus que les économies les moins avancées (21%).

Dans les secteurs où des engagements concernant l'accès au marché sont inscrits, bon nombre de ces engagements ne sont toujours pas consolidés pour certains modes de fourniture ou permettent le maintien des mesures restrictives (limitations) existantes. À l'exception notable des Membres qui ont accédé à l'OMC après sa création, les niveaux d'ouverture existants ne sont généralement pas consolidés dans les engagements au titre de l'AGCS. Cela veut dire qu'en moyenne le niveau de restrictivité des politiques permis par l'AGCS dépasse de loin la restrictivité des politiques appliquées au commerce des services.³⁰

Graphique 24.

Proportion moyenne des sous-secteurs de services visés par des engagements spécifiques au titre de l'AGCS pour certains groupes de Membres de l'OMC



Source : Secrétariat de l'OMC.

(c) Les accords commerciaux préférentiels contiennent des engagements plus approfondis, creusant l'écart avec les consolidations multilatérales

Les engagements inscrits dans les listes évoqués ci-dessus contrastent avec les engagements souscrits dans les accords commerciaux préférentiels (ACPr) sur les services, dont le nombre a augmenté rapidement depuis la création de l'OMC (voir le graphique 25) et au titre desquels les parties ont contracté en moyenne des niveaux beaucoup plus élevés d'engagements qu'à l'échelle multilatérale (voir le graphique 26).³¹

Même si, contrairement aux accords sur les marchandises, les ACPr sur les services n'entraînent concrètement qu'une libéralisation supplémentaire marginale³², la plupart d'entre eux réussissent beaucoup plus largement que l'AGCS à consolider les niveaux existants de mesures discriminatoires et de mesures entravant l'accès aux marchés.³³

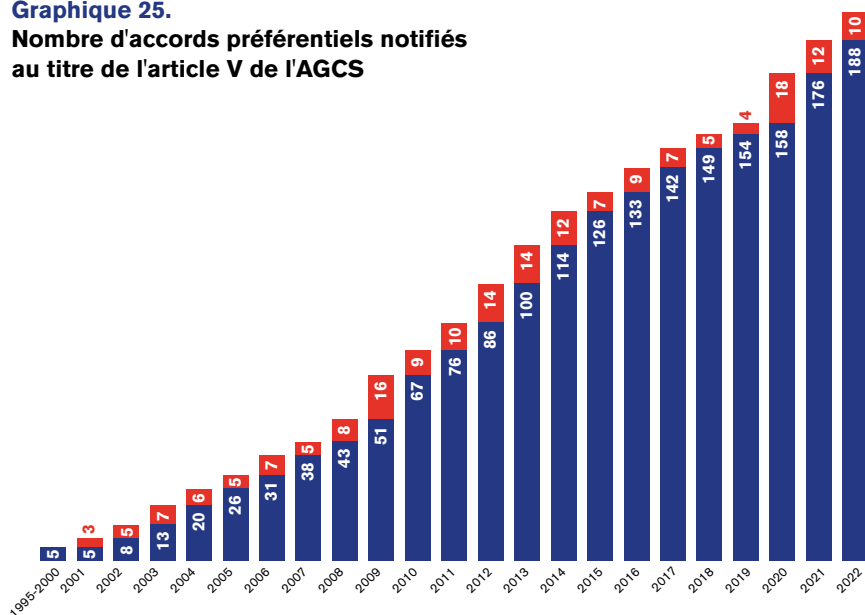
Toutefois, malgré la forte augmentation de leur nombre depuis 2000, les ACPr sur les services ne couvrent qu'une partie de l'ensemble des relations commerciales entre les Membres de

l'OMC et omettent largement le commerce avec et entre les Membres plus pauvres.

Les recherches tendent à montrer que les ACPr sur les services favorisent la participation aux CVM grâce à des liens à la fois en aval et en amont. Lee (2019) constate que ces ACPr augmentent les exportations de produits manufacturés dans le cadre des CVM en provenance des pays en développement vers les pays développés ainsi qu'entre les pays en développement. L'effet de ces accords sur les exportations brutes est deux fois plus élevé que celui des ACPr qui ne concernent que le commerce des marchandises. Diaz-Mora *et al.* (2022) montrent que les ACPr sur les services accroissent la valeur ajoutée des services incorporés dans les exportations de produits manufacturés des pays partenaires, l'impact étant supérieur pour les accords plus profonds portant sur un éventail plus large de domaines à l'intérieur des frontières (tels que l'investissement et les questions liées à la propriété intellectuelle).

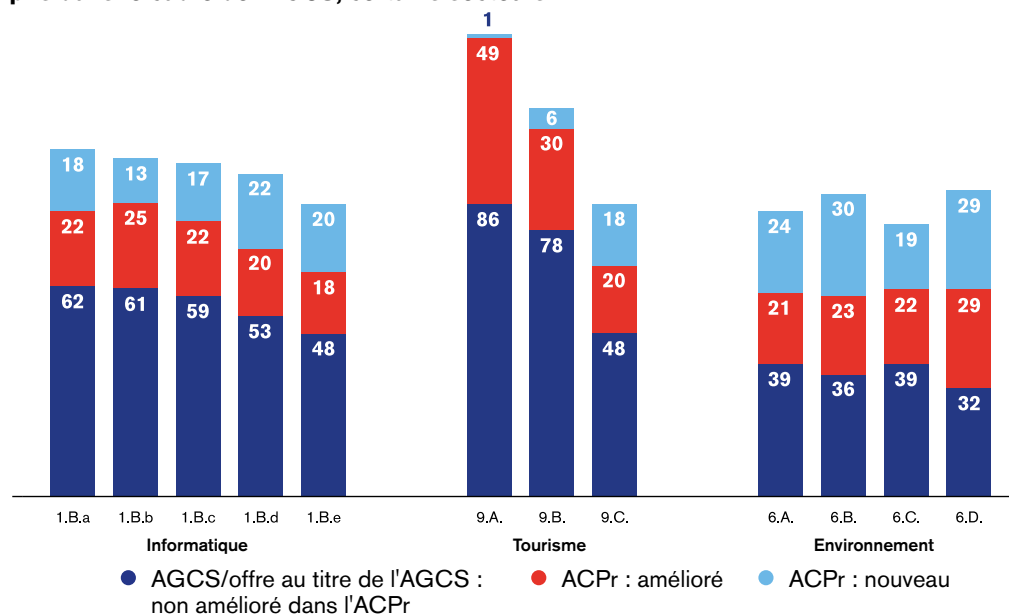
Graphique 25.

Nombre d'accords préférentiels notifiés au titre de l'article V de l'AGCS



Source : Secrétariat de l'OMC, calculs à partir de <http://rtais.wto.org/UI/PublicMaintainRTAHome.aspx>.

Note : Les nouveaux accords visés à l'article V notifiés chaque année apparaissent en orange, tandis que les accords notifiés précédemment apparaissent en bleu.

Graphique 26.**Engagements inscrits dans les accords commerciaux préférentiels et allant au-delà de ceux pris dans le cadre de l'AGCS, certains secteurs**

Source : Roy et Sauvé (à paraître).

Note : Sur la base de 142 des 193 accords commerciaux régionaux notifiés au titre de l'article V de l'AGCS au 1^{er} mars 2023, en comptant l'UE-25 pour 1. « AGCS/offre au titre de l'AGCS : non amélioré dans l'ACPr » indique le nombre de Membres ayant contracté des engagements au titre de l'AGCS ou présenté une offre pour le sous-secteur concerné dans les négociations à l'OMC sur les services et qui n'ont pas pris d'engagements meilleurs dans leurs ACR. « ACPr : amélioré » indique le nombre de Membres ayant contracté dans un ACR un engagement qui améliore un engagement ou une offre dans le cadre de l'AGCS. « ACPr : nouveau » indique le nombre de Membres ayant contracté un engagement dans le cadre d'un ACPr, alors qu'aucun engagement n'avait été contracté et aucune offre n'avait été présentée au titre de l'AGCS. Le sous-secteur 1.B Services informatiques et services connexes relève du secteur 1 Services fournis aux entreprises, qui comprend les catégories suivantes : 1.B.a Services de consultations en matière d'installation des matériels informatiques ; 1.B.b Services de réalisation de logiciels ; 1.B.c Services de traitement informatique ; 1.B.d Services de bases de données ; et 1.B.e Autres services informatiques. Le secteur 6 Services environnementaux comprend les services suivants : 6.A Services d'assainissement ; 6.B Services d'enlèvement des ordures ; 6.C Services d'assainissement et services analogues ; et 6.D Autres services environnementaux. Le secteur 9 Services relatifs au tourisme et aux voyages comprend les services suivants : 9.A Services d'hôtellerie et de restauration ; 9.B Services d'agences de voyages et d'organismes touristiques ; et 9.C Services de guides touristiques.

(d) Intérêt de la consolidation des niveaux existants d'ouverture dans les accords sur le commerce des services

Les obstacles au commerce imposent des coûts, auxquels s'ajoutent ceux qui résultent de l'incertitude liée à l'absence ou au nombre relativement limité d'engagements multilatéraux. Comme dans le cas de l'IED, les recherches soulignent que la prévisibilité des conditions d'accès aux marchés découlant des engagements pris à l'OMC à une valeur commerciale en soi. S'agissant des marchandises, l'incertitude concernant les politiques commerciales – représentée par l'écart entre les droits consolidés et les droits appliqués (également appelé « dilution ») – est considérée comme un important obstacle au commerce.³⁴

Des études récentes confirment que les engagements inscrits dans les listes annexées à l'AGCS et dans les ACPr ont aussi des effets positifs sur le commerce et l'investissement dans le secteur des services, même si l'on tient compte des niveaux d'ouverture appliqués. On a constaté par ailleurs que les engagements concernant les services qui consolident le statu quo réglementaire génèrent plus d'échanges que les engagements « dilués » (Ciuriak *et al.*, 2020 ; Lamprecht et Miroudot, 2018).

Notes

- 1 Du fait que le commerce des services s'étend, par exemple, à la présence des fournisseurs sous contrôle étranger ou au mouvement des personnes physiques, les politiques en la matière couvrent un large éventail de mesures publiques qui ont une profonde d'incidence sur le fonctionnement des marchés de services ainsi que sur les entreprises nationales. Les obstacles au commerce des services prennent généralement la forme de mesures publiques établissant une discrimination entre les services ou les fournisseurs de services étrangers et nationaux pour différents modes de fourniture (article XVII de l'AGCS : Traitement national). Les obstacles au commerce des services peuvent aussi prendre la forme de mesures discriminatoires ou non discriminatoires qui limitent le nombre total de fournisseurs ou d'opérations de services, la valeur des transactions, le nombre de personnes physiques employées ou la participation étrangère ou qui restreignent les types d'entités juridiques par l'intermédiaire desquels un fournisseur peut fournir un service (voir les précisions données à l'article XVI de l'AGCS : Accès aux marchés). Prises ensemble, les mesures concernant l'accès aux marchés et le traitement national déterminent en grande partie la mesure dans laquelle il existe une contestabilité internationale et une concurrence sur le marché des services d'un pays.
- 2 Voir la méthodologie décrite dans Miroudot *et al.* (2013).
- 3 Pour de plus amples renseignements sur ce qui détermine la croissance de la productivité totale des facteurs dans le secteur des services, voir van der Marel (2012).
- 4 Voir Nordås et Rouzet (2016).
- 5 Voir Nordås et Rouzet (2016) et Raballand et Macchi (2009).
- 6 On a constaté que les restrictions augmentaient les coûts de transport maritime de 26% à 68% et réduisaient les flux commerciaux de 48% à 77%.
- 7 Pour un compte rendu détaillé, voir Teravaninthorn et Raballand (2009).
- 8 Les données de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur les nouveaux projets d'IED montrent que le secteur des services a représenté 60% de la valeur des projets confirmés en 2020-2021, contre 42% en 2003-2004. Le secteur des services représente aussi la plus forte valeur de projets nouveaux d'IED visant les pays en développement (52% en 2021, contre à peine 25% en 2003). Et les projets de ce type originaires des pays en développement concernent aussi de plus en plus le secteur des services (47% en 2021).
- 9 Pour des renseignements de caractère général, voir Thomsen et Mistura (2017) et CNUCED (2006).
- 10 Pour des recherches complémentaires dans ce domaine, voir Andrenelli *et al.* (2018) et Rouzet *et al.* (2017).
- 11 Voir Arnold *et al.* (2008, 2011, 2016) et Duggan *et al.* (2013). L'effet positif du commerce des services est aussi lié à la qualité des institutions et des cadres réglementaires. Beverelli *et al.* (2017) constatent que l'incidence de l'ouverture du commerce des services sur la productivité manufacturière d'un pays est plus forte pour les pays qui ont des institutions plus solides. De même, Fiorini et Hoekman (2020) constatent que l'incidence de l'ouverture des échanges selon le mode 3 sur la productivité manufacturière est plus élevée lorsque cette ouverture s'accompagne d'une réglementation économique nationale de qualité (favorable à la concurrence). Voir aussi Fiorini et Hoekman (2018a).
- 12 La sophistication des exportations correspond au niveau de productivité du panier d'exportations d'un pays. Un pays est considéré comme un exportateur plus sophistiqué s'il exporte plus de biens ayant une productivité supérieure (Su *et al.*, 2019). Voir aussi Hausman *et al.* (2007).
- 13 Voir Diaz-Mora *et al.* (2018), Liu *et al.* (2020) et Wolfmayr (2012). En outre, l'effet positif du commerce des services est lié à la qualité des institutions et des cadres réglementaires. Beverelli *et al.* (2017) constatent que l'incidence de l'ouverture du commerce des services sur la productivité manufacturière d'un pays est plus forte pour les pays qui ont des institutions plus solides. De même, Fiorini et Hoekman (2020) constatent que l'incidence de l'ouverture des échanges selon le mode 3 sur la productivité manufacturière est plus élevée lorsque cette ouverture s'accompagne d'une réglementation économique nationale de qualité (favorable à la concurrence). Voir aussi Fiorini et Hoekman, (2018a).
- 14 Cela concorde avec les recherches antérieures de Kowalski *et al.* (2015) et OCDE/OMC (2015).
- 15 Pour de plus amples renseignements, voir : Fernandes et Paunov (2012) pour le Chili ; Arnold *et al.* (2011) pour la République tchèque ; et Arnold *et al.* (2016), François et Hoekman (2010) et Heuser et Mattoo (2017) pour l'Inde.
- 16 Voir Nordås et Rouzet (2016).
- 17 Voir les recherches de Nordås et Rouzet (2016). Les effets négatifs d'une plus grande restrictivité des échanges de services sur les exportations peuvent être dus, au moins en partie, au fait que les obstacles au commerce des services ne

sont pas toujours discriminatoires et consistent plutôt en des mesures à l'intérieur des frontières qui engendrent également des coûts pour les fournisseurs nationaux.

- 18 Pour de plus amples renseignements, voir Miroudot et Cadestin (2017a).
- 19 Pour des renseignements de caractère général, voir Banque mondiale (2016) et OCDE/OMC (2015).
- 20 Des renseignements sur les difficultés en matière de commerce électronique et de connectivité dans le contexte de l'Aide pour le commerce figurent respectivement dans Marchetti (2018) et Roy (2017).
- 21 Pour un compte rendu, voir UIT (2016).
- 22 Pour de plus amples renseignements sur la libéralisation des télécommunications, voir Lestage *et al.* (2013).
- 23 Pour des renseignements de caractère général, voir Balchin *et al.* (2016), Djiofack-Zebaze et Keck (2009), Eschenbach et Hoekman (2006), Mattoo *et al.* (2006) et Nordås (2020).
- 24 Pour des renseignements de caractère général, voir Banque mondiale (2016).
- 25 Voir Lan et Shepherd (2019) et Sauvé (2019).
- 26 Voir aussi *Échanges de services liés à l'environnement*, document de l'OCDE COM/TAD/ENV/JWPTE(2015)61/FINAL, 27 mars 2017.
- 27 Jones et Olken (2010) constatent que la croissance des exportations de produits agricoles et de produits de l'industrie légère des PMA diminue en moyenne de 2% à 5,7% à la suite d'une hausse de 1°C de la température dans le pays (voir aussi Dell *et al.*, 2012).
- 28 On en a un exemple avec Hello Tractor, qui opère au Bangladesh, en Inde et au Pakistan ainsi que dans sept pays africains (FAO, 2022).
- 29 Pour des renseignements de caractère général sur les TIC dans l'agriculture, voir FAO (2017).
- 30 Pour des renseignements de caractère général sur les niveaux consolidés de restrictivité des échanges, voir Miroudot et Pertel (2015).
- 31 Pour des renseignements de caractère général, voir par exemple Roy (2014), Roy *et al.* (2007) et van der Marel et Miroudot (2014).
- 32 Il y a toutefois quelques exceptions importantes (voir Roy *et al.*, 2007).
- 33 Alors qu'un certain nombre d'ACPr qui appliquent la méthode de la liste positive de l'AGCS pour l'inscription des engagements ont produit des engagements plus approfondis qu'au niveau multilatéral, d'autres ACPr ont innové en utilisant

la méthode de la liste négative qui, entre autres choses, consolide les niveaux existants d'ouverture des échanges sur l'ensemble des secteurs, sauf mention contraire. Ces dispositions relatives au statu quo, utilisées par un nombre croissant de pays dans leurs ACPr, visent à favoriser la transparence et la prévisibilité, en offrant aux fournisseurs de services une certitude concernant les "règles du jeu" fondamentales, ce qui leur permet de planifier et de développer leurs opérations commerciales à long terme (Echandi, à paraître). En revanche, dans les accords qui comportent une liste positive, les obligations de libéralisation ne s'appliquent qu'aux secteurs expressément cités.

- 34 Dans une étude portant sur 149 pays, Osnago *et al.* (2015) constatent que la suppression de la « dilution » en matière de droits de douane (c'est-à-dire de la différence entre les taux consolidés et les taux appliqués) accroît de 12% la probabilité d'exporter. Une baisse de 1% de la dilution augmente les volumes d'exportation de 1%. Les auteurs constatent aussi qu'en moyenne l'incertitude en matière de politique commerciale équivaut à un niveau de droits de douane allant de 1,7% à 8,7%.